

Vœu présenté par les groupes des Verts, Communiste et Partenaires et Socialiste Radical, Citoyen et Apparentés

VOEU reçu

la Direction du Secrétariat Général

Le ... 5 février 2010

Heure ... 17h .....

**Le démantèlement par le gouvernement du service public de l'éducation nationale et de la formation est engagé.** Nous souhaitons proclamer notre profond désaccord avec les objectifs comme avec les méthodes employées par l'actuel gouvernement : une gestion strictement comptable où l'individu n'a plus sa place et où les inégalités s'amplifient.

**Concernant l'éducation et la réforme à venir du lycée,** les propositions faites par Luc Châtel ne satisfont ni les enseignants, ni les parents d'élèves, encore moins les jeunes qui ne trouvent pas les réponses aux questions essentielles qu'ils se posent sur leur avenir personnel et professionnel. **C'est encore une fois une occasion ratée de transformer un lycée** qui doit pourtant évoluer afin de prendre en compte les mutations de notre société, les attentes des jeunes et de leurs familles.

Si Richard Descoings avait associé timidement les Régions à la réflexion, Luc Châtel s'est privé de **cette concertation** et, ce, en dépit de plusieurs requêtes officielles.

Les quelques propositions esquissées par le ministre sont déjà complètement assumées par les Régions. **A l'écoute de leurs territoires, les Régions ont développé une palette complète d'outils capables d'accompagner aujourd'hui une véritable réforme des lycées :**

- Accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles avec le souci permanent d'améliorer leur cadre de vie et d'étude,
- Permettre à tous d'accéder au plus haut niveau de culture et de diplôme,
- Réduire les inégalités d'accès au savoir, à la formation, à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études supérieures quelles que soient l'origine, sociale ou territoriale.
- Favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'autonomie des lycéens.

**Grâce à une politique volontariste et innovante, les Régions ont mis en place un projet éducatif régional** qui concourt de manière efficace et permanente au service public national de l'éducation nationale.

Demain, si la réforme des collectivités territoriales aboutit, entraînant la suppression de la clause de compétence générale, toutes ces avancées seront remises en cause. **Les Régions ne pourront plus intervenir hors de leurs compétences obligatoires comme c'est le cas aujourd'hui** dans le domaine de la mobilité internationale ou encore des nouvelles technologies ... **Par leurs engagements au service des populations de leurs territoires, les Régions compensent le démantèlement délibéré du service public de l'éducation et de la formation voulu par le gouvernement actuel.** Elles constituent aujourd'hui le dernier rempart social que l'Etat par la réforme des collectivités territoriales souhaite détruire.

L'Etat dans le même temps se désengage des missions éducatives : réduction massive des postes enseignants, suppression de la formation des maîtres, liquidation de l'enseignement agricole public... **Que va-t-il rester du service public de l'éducation et de la formation ?**

Le gouvernement n'a déjà que trop sévi :

- **avec la prétendue rénovation du bac professionnel en 3 ans.** Aujourd'hui, l'Etat ferme des CAP et supprime des postes d'enseignants que les Régions sont contraintes de compenser.
- **avec la loi portant réforme de la formation et de l'orientation.** Malgré ce texte bureaucratique, inadapté à la crise et élaboré sans elles, les Régions continuent en lien avec leurs partenaires à construire localement les outils pour répondre à la demande sociale de formation de leurs habitants.
- **avec la volonté de démantèlement de l'AFPA** livrant la formation professionnelle des chômeurs au marché.

Beaucoup de mesures relatives aux lycées, déjà prises ou annoncées, se heurtent à l'opposition d'une part importante de la communauté éducative.

Pour imposer cependant ces mesures, l'Etat tente de modifier sensiblement la gouvernance des établissements notamment en réduisant le rôle des conseils d'administration, en les dépossédant de leurs prérogatives.

Or, ces instances de délibération collective sont composées de représentants élus des personnels, des parents d'élèves et des lycéens. Les représentants des collectivités territoriales, notamment de la Région, y siègent également.

La Région réaffirme son attachement à cette instance démocratique. Elle demande que les conseils d'administration des lycées continuent à être saisis de toutes les questions importantes concernant la vie de l'établissement.

Pour ce qui la concerne, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage à ne financer aucune action, à ne soutenir aucun projet qui n'aura pas été préalablement examiné en conseil d'administration.